



Dorval European Climate Initiative

Être acteur de la transition énergétique

Veillez vous référer à toutes les caractéristiques et à tous les objectifs du fonds disponibles dans le prospectus et dans le document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.



DORVAL
ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS



article 9

Classification SFDR [1]

1 2 3 4 5 6 7 [2]

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

5 ans

Horizon de placement



Stéphane Furet



Tristan Fava



Laurent Trulès

Mobiliser l'épargne pour favoriser les solutions d'avenir et répondre à l'urgence climatique

La transition énergétique impose de repenser la façon d'imaginer les processus de production, les modes de consommation et le mix énergétique. Cette transformation en profondeur de l'économie est également source d'opportunités d'investissement. **L'objectif du fonds est de favoriser le développement d'entreprises, majoritairement de la zone euro, qui apportent des solutions aux enjeux climatiques via leurs offres de produits ou de services ou qui contribuent à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris.** Les investissements du Fonds seront 100% durables^[3] au sens de la réglementation SFDR. Cette gestion multi thématiques est construite autour de 8 « éco-activités^[4] » participant à la transition environnementale et à la lutte contre le changement climatique. Le fonds adresse particulièrement 9 des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD adoptés en 2015 par les Nations Unies et fixant une feuille de route pour le développement durable jusque 2030).

Points clés

- Une sélection d'entreprises dont les produits / services apportent des solutions aux enjeux climatiques
- Une gestion active et multi thématiques environnementale, fondée sur la politique ISR^[5] de Dorval AM
- Un fonds « Article 9 » au sens SFDR éligible au PEA^[6] doté des labels Greenfin et ISR et cohérent avec l'Accord de Paris
- Une trajectoire de température pilotée pour être en ligne avec l'Accord de Paris – le fonds est d'ores et déjà sur une trajectoire 1.5°C
- Un objectif de performance financière et extra-financière supérieure à celle d'un indice lui-même aligné avec l'Accord de Paris
- Un fonds de classification « zone euro » reversant 10% de ses frais de gestion à la fondation Epic^[7]
- Risque de perte en capital

Une gestion active multi thématiques environnementale

Dorval European Climate Initiative propose d'investir dans des sociétés européennes majoritairement de la zone euro dont les produits et/ou services apportent des solutions aux enjeux climatiques ou qui contribuent à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Le fonds a également pour objectif une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX Total Market Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR sur un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.



Cote de durabilité du fonds
Dorval European Climate Initiative IC 1 Neutral
Contribution de durabilité Entreprise : 100%
Nombre de fonds dans la catégorie mondiale : 2 669
Contribution de durabilité Souverain : 0%
Investissement durable : Oui



Etude
Fonds classé n°1/815 fonds
(avril 2022)

[1] Le règlement "Sustainable Finance Disclosure Regulation" (SFDR) vise à fournir plus de transparence en matière de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés. [2] Indicateur Synthétique de risque : L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) permet à l'investisseur d'avoir une idée du risque de pertes liées aux performances futures du produit sur la durée de vie recommandée. Il s'appuie sur une échelle allant de 1 (correspondant au risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (correspondant au risque le plus élevé). Le score combine deux types de risque : le risque de marché et le risque de crédit. [3] « Investissement durable » au sens de la réglementation SFDR est défini comme un investissement dans une activité économique contribuant à un objectif environnemental ou social, sans causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux, tout en veillant à ce que l'entreprise dans laquelle est effectué l'investissement applique des pratiques de bonne gouvernance (structures de gestion saines, relations avec le personnel, respect des obligations fiscales, etc.). (source AMF). La définition d'un investissement durable pour Dorval Asset Management est disponible à l'adresse suivante : <https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg/>. [4] Eco-activités : « activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme » (définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat). [5] L'approche ESG de Dorval AM est disponible sur le site www.dorval-am.com/fr_FR/notre-approche-esg. Dorval European Climate Initiative a pour objectif l'investissement durable à hauteur de 100% de son actif net hors liquidités et dérivés de couverture. [6] Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir. [7] Frais de gestion nets de rétrocession. La fondation Epic lutte contre les inégalités affectant les jeunes générations sur des sujets divers liés à l'éducation, l'insertion ou encore l'environnement.



Une gestion active multi thématiques environnementale autour d'un processus d'investissement clairement établi



8 éco-activités reconnues par le label Greenfin



Principaux risques du fonds

- Risque de perte en capital,
- Risque lié à la gestion discrétionnaire,

- Risque actions, de change et de taux,
- Risque de crédit,
- Risque lié à l'usage des instruments dérivés,
- Risque de durabilité.

Caractéristiques du fonds

Objectif d'investissement

- Une sélection d'entreprises leaders dans l'action contre le changement climatique
- Une trajectoire de température pilotée pour être en ligne avec l'Accord de Paris (<2°C)
- Un objectif de performance financière et extra-financière supérieure à celle d'un indice lui-même aligné avec l'Accord de Paris
- Un portefeuille concentré sur 40 à 50 titres

Indicateur de référence

Depuis le 31/12/2021, Euro Stoxx Total Market Paris-Aligned EUR dividendes nets réinvestis. La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le fonds.

Date de création

22/06/2018 – anciennement Dorval Manageurs Euro, la stratégie du fonds a changé au 31/12/2021

Frais de souscription maximum

Part R : 2.00% N : 0% I : 0% (non acquis à l'OPCVM)

Univers d'investissement initial

Valeurs européennes majoritairement de la zone euro de toutes tailles de capitalisations

Frais de gestion maximum ^[8]

Part R : 1.60% N : 0.80% I : 0.80% (exercice 2022)

[8] Pour plus d'informations concernant les frais, tels que les frais relatifs aux activités de *market timing* ou de négoce excessives, veuillez vous référer au prospectus et au DIC du fonds.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur(s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. L'intégration de l'approche ESG fait référence à la prise en compte de critères ESG dans les analyses et dans les choix d'investissement ; celle-ci est propre à chaque fonds. La politique de vote par procuration et d'engagement, ainsi que le code de transparence, sont disponibles sur www.dorval-am.com. Document non contractuel, actualisé le 21/02/2023. Toutes les données sont au 21/02/2023 sauf indication contraire.

DORVAL ASSET MANAGEMENT

Société Anonyme au capital de 303 025 euros. RCS Paris B 391392768. Agrément AMF n° GP 93-08.
1 rue de Gramont - 75002 Paris. www.dorval-am.com.

